

DU REMBLAI...
à la
*Promenade
de mer*

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

PROMENADE DE MER - LA BAULE

Concertation



ATELIER N°1 AVEC LE GRAND PUBLIC

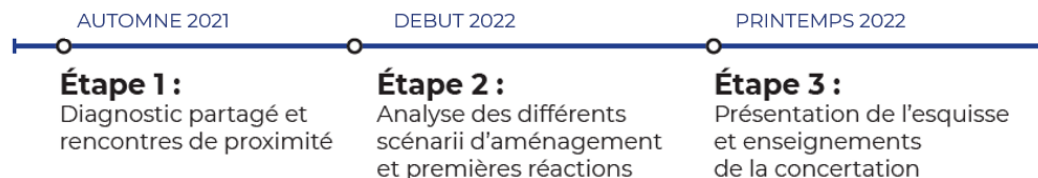
Compte-rendu de la rencontre

JEUDI 28 OCTOBRE 2021

PHYTO LAB
FAA
AGENCE MAGNUM
ARTELIA
STUDIO VICARINI
OASIIS
RES PUBLICA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour imaginer la future promenade de mer, des ateliers sont organisés aux différentes étapes d'élaboration du projet avec l'ensemble des Baulois et usagers. L'atelier n°1 constitue le premier rendez-vous grand public d'une série de trois rencontres et est dédié au diagnostic partagé.



INTERVENANTS

Les élus de La Baule-Escoublac étaient présents au lancement de l'évènement pour introduire la rencontre :

- **Franck LOUVRIER**, Maire de La Baule-Escoublac
- **Daniel RIVAL**, Adjointe au Maire en charge de l'aménagement de la promenade, urbanisme, habitat, travaux et patrimoine
- **Sophie MINSSART**, conseillère municipale à l'aménagement de la promenade, urbanisme, habitat, travaux et patrimoine
- **Caroline GLON**, conseillère municipale à l'aménagement de la promenade, urbanisme, habitat, travaux et patrimoine

Le groupement en charge de la conception et de la réalisation du projet était présent pour répondre aux questions des participants et écouter les échanges :

- **Loïc MARESCHAL**, Phytolab, agence de paysage et d'environnement.
- **Christophe COZETTE**, Phytolab, agence de paysage et d'environnement.
- **Fabien CARIDEL**, Phytolab, agence de paysage et d'environnement.
- **Benoît GARNIER**, Magnum, agence d'architecture et d'urbanisme.

L'équipe de **Res publica**, cabinet de conseil en concertation, a animé l'ensemble des échanges et travaux en sous-groupes :

- **Marine CHAUMON**,
- **Ophélie DELEPINE**,
- **Dimitri REGNIER**.

DEROULE

L'atelier a duré 3h et réuni 130 participants, Salle des Floralties

Il s'est déroulé selon les séquences suivantes :

Temps 1 : Introduction par le Maire de La Baule, Franck Louvrier (10 minutes)

- Ambition et objectifs du projet
- Présentation des modalités de concertation

Temps 2 : Présentation par Phytolab et Res publica (15 minutes)

- Principales composantes du projet
- Thématiques de concertation : mobilités, usages et environnement.
- Retour sur les premières rencontres de la concertation

Temps 3 : Temps contributif en sous-groupe (1h45 heure)

- 1) Le remblai aujourd’hui:
 - À l’heure actuelle, quels sont les atouts et les faiblesses du remblai ?
- 2) La promenade de mer à l’avenir:
 - Quelles sont vos attentes en matière de **mobilités** ?
 - Quelles sont vos attentes en matière d’**usages de l’espace public** ?
 - Quelles sont vos attentes en matière d’**environnement** ?

Temps 4 : Restitution et échanges avec la salle (45 minutes)

- Synthèse des contributions par Res publica
- Questions – Réponses
- Conclusion et premiers enseignements

DU REMBLAI...
à la
Promenade de mer


1 À l’heure actuelle, quels sont les atouts et les faiblesses de la promenade de mer ?

Sur le plan, positionnez et numérotez des gommettes vertes pour localiser les atouts et des gommettes rouges pour localiser les faiblesses. Précisez votre contribution en remplissant le tableau suivant.

<p>+ Les atouts</p>	<p>- Les faiblesses</p>
----------------------------	--------------------------------

VELE DE
La Baule
PROVINC

DU REMBLAI...
à la
Promenade de mer

2 Quelles sont vos attentes en matière de mobilité ? 

Partagez-nous vos attentes et points d’attention en matière de circulation, de stationnement, de mobilité douces et actives (vélos, trottinettes, pousins, navette électrique...), d’accessibilité pour tous, de sécurité, d’intermodalité... et vos propositions pour y répondre.

<p>Attentes et points d’attention</p>	<p>Propositions</p>
---------------------------------------	---------------------

VELE DE
La Baule
PROVINC

En amont du temps de travail collectif, les participants ont localisé leur lieu de résidence (principale ou secondaire) sur le plan ci-dessous. On constate une grande diversité d'origine des participants, répartis sur l'ensemble de la promenade de mer et à l'intérieur des quartiers de ville, avec une forte représentation du secteur Lajarrige et De Gaulle. Quelques participants habitent en dehors de ce périmètre.



LIEU DE RESIDENCE DES PARTICIPANTS

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS

LE REMBLAI AUJOUR'HUI

Dans un premier temps, les participants ont été invités à réfléchir aux atouts et aux faiblesses du remblai aujourd'hui :

LES ATOUTS	LES FAIBLESSES
<u>De manière globale</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • La beauté et la singularité de la baie/du paysage • La longueur de la promenade et la continuité avec Pornichet • La bonne exposition (Sud) de la promenade • La vue dégagée sur la mer • Un lieu accessible à tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Une promenade trop uniforme • La minéralité de la promenade et le manque de végétation • La concentration de certains usages • Le manque de lien avec la Ville (sensation de mur)

<ul style="list-style-type: none"> • L'ambiance familiale des lieux • La possibilité de faire de grandes promenades sur la plage • Un espace qui appelle à la rêverie • Une plage bien entretenue (avis divergent d'autres participants) 	
<p><u>En matière de mobilités</u></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • La largeur de la promenade piétonne • La capacité de stationnement • Le nombre d'accès à la plage • La continuité de la desserte pour l'ensemble des modes • Le petit train 	<p><u>A vélo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La dangerosité de la piste cyclable, notamment du côté des immeubles (proximité de la voie routière et du stationnement) • Les mésusages à vélo (liés à la vitesse notamment...) • Une piste cyclable trop étroite • Le manque de places de stationnement pour les vélos et le stationnement sauvage à l'heure actuelle • La rupture cyclable au niveau de l'esplanade Benoît • L'interruption des pistes cyclables au niveau des ronds-points <p><u>A pied :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nombreux obstacles pour les piétons (panneaux publicitaires, bancs mal placés...) • La visibilité réduite aux passages piétons • Le manque de transports en commun <p><u>En fauteuil ou en poussette :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des accès PMR non-satisfaisants (liés à la qualité du revêtement) • Le manque de stationnement PMR <p><u>En véhicule motorisé (voiture, moto...):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La forte densité de circulation et les nuisances sonores générées (voiture, moto, poids-lourds...) • La vitesse des modes motorisés • Le manque de dépose-minute et d'espace de livraisons • Le manque de parking pour les estivants • Le ralentissement de la circulation lié au petit train
<p><u>En matière d'usages de l'espace public</u></p>	

<ul style="list-style-type: none"> • La multiplicité des accès à la plage • Les nombreux bancs • Les établissements de plages: restaurants, club de plage, club de voile... • Les tentes et cabines de plages • La présence de boîtes à livres • La présence de douches sur la plage • La présence d'animaux (chiens, cheval...) Avis divergent d'autres participants). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'encombrement de la promenade (avec les panneaux publicitaires notamment) • La répartition non-uniforme des pôles d'attractions le long de la plage • Des lieux de rencontres inexistant sur le promenade • Le manque d'animation commerciale et de restaurants sur le front de mer • La faible capacité d'accueil des planchistes, kite-surf... • L'absence de kiosque : boissons, glaces, journaux ... • Le manque de jeux pour enfants • Le manque d'animation du remblai le soir - <i>VS pour d'autres</i> - les nuisances sonores sur la plage le soir • L'espace occupé par les restaurants de plage (qui « bouchent » la vue, et sont facteurs d'odeurs) • La faible capacité des bancs • Les toilettes de plage fermées en hiver et en mauvais état • L'absence de fontaines à eau • L'absence de défibrillateurs
<p>En matière d'environnement</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • La présence de la végétation vers le secteur du Casino • L'aménagement du secteur Benoît (et son calme) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les nuisances sonores (liées au trafic et amplifiées par les feux de circulation) • Un mauvais éclairage public non-uniforme; et qui fonctionne en continu la nuit (qui nuit à la biodiversité) • Des revêtements dégradés et vétustes • Le manque de végétation et d'ombrage rendant la promenade plus naturelle/sauvage • Une végétalisation peu harmonieuse • Le manque d'arbres sur la plage • La chaleur générée par le revêtement en été • La propreté et les usages individuels • L'entretien de la plage par Véolia • La gestion de l'eau et de l'arrosage des espaces verts • L'ensablement de la baie • La visibilité du parc éolien offshore de Noirmoutier

LA PROMENADE DE MER A L'AVENIR

Dans un second temps, les participants ont partagé leurs attentes pour l'avenir de la promenade de mer ainsi que leurs propositions autour des 3 grandes thématiques de la concertation : **les mobilités**, **les usages de l'espace public** et **l'environnement**.

MOBILITES

La **cohabitation des différents modes** a constitué une part importante des échanges en lien avec la présence de modes de déplacements très divers sur la promenade (vélo, piéton, joggers, voiture, trottinettes électriques, scooter...). Il leur paraît essentiel de bien **séparer les flux**, ce qui pourrait être fait par **des barrières naturelles et végétales**. La **sécurité de tous les modes, mais surtout des piétons, et l'accessibilité de la promenade à tous** (par la requalification du revêtement, la création de rampes adaptées...) sont également des points d'attention forts. Enfin, la volonté de **casser la linéarité pour limiter la vitesse des voitures et des vélos** est revenue à plusieurs reprises. Pour les résidents, **la pollution sonore importante est l'un des points à traiter en priorité**.

Limiter les nuisances des véhicules motorisés tout en préservant la fluidité du trafic

- Conserver le **double sens de circulation** pour limiter le report dans les rues adjacentes,
- Conserver les **capacités de stationnement actuelles** (et créer du stationnement pour les véhicules électriques),
- **Préserver les places de livraisons**,
- Prendre en compte les **besoins des secours**,
- Installer un **revêtement qui absorbe le bruit** (pour répondre à l'inquiétude de rapprochement de la deuxième voie de circulation des immeubles),
- **Limiter le passage des poids-lourds**,
- **Privilégier la signalétique au sol** pour limiter l'encombrement de l'espace public,

Le **passage à 30 km/h** suscite un véritable débat chez les participants. Pour certains, il est gage de plus de sécurité et de diminution des nuisances sonores, tandis que pour d'autres il entraînera davantage de congestion, et n'est donc pas souhaitable.

Encourager le développement du vélo tout en garantissant la sécurité des autres usagers

- Assurer la **continuité de la piste cyclable**,
- Imaginer un aménagement qui permette de **limiter la vitesse**,
- Créer des **pistes suffisamment larges** pour permettre de doubler,
- Prévoir des **stationnements pour les vélos** (et des bornes de recharges électriques),
- **Encourager les vélos « rapides » à circuler sur la voie réservée aux voitures**,
- **Faire respecter le code de la route**,
- **Développer les vélos en libre-service** et notamment les bornes de stationnement,

La **continuité cyclable sur l'esplanade Benoît** est demandé par plusieurs participants qui jugent l'Avenue des Lilas trop dangereuse. A l'inverse, d'autres participants souhaitent préserver le caractère piéton de cet espace. Une table propose ainsi que le secteur soit ouvert aux cyclistes uniquement durant l'hiver ou en dehors des vacances scolaires.

Donner la priorité au piéton

- Préserver l'allée piétonne côté mer,
- Refaire le revêtement et **utiliser des matériaux limitant la chaleur**,
- Faciliter les traversées depuis la Ville,
- Améliorer l'éclairage de l'allée piétonne,
- **Sécuriser davantage les passages piétons et leur visibilité** (avec la végétalisation, l'éclairage...),
- **Élargir l'encorbellement** pour laisser plus de places aux piétons.

Prendre en compte la diversité des usagers

- **Prendre en compte les PMR** dans la conception du projet (accès à la plage – rampes plutôt qu'escalier -, accès à la mer, encombrement de la promenade, qualité du revêtement...),
- Créer des **signaux sonores au niveau des passages piétons** pour les malvoyants,
- **Penser aux accès à la plage pour l'ensemble des sports nautiques**,
- Préserver l'accès pour les chevaux,
- **Mettre en place des trottinettes (ou voiturette) électriques en libre-service**,

Développer les transports en commun

- **Développer une navette pour parcourir la baie** : électrique, gratuite, accessible à tous et toute l'année
- **Prévoir des passages réguliers**,
- **Mettre en place un système de parking à l'extérieur de la ville ou dans les autres quartiers connectés par un bus qui relierait la promenade**, notamment l'été.

Les participants s'interrogent sur **l'avenir du petit train**. La majorité des participants souhaite le préserver. Certains se questionnent sur la cohabitation d'une potentielle navette avec le trafic de voiture et sur les risques de congestion.

USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

Les Baulois souhaitent que la promenade devienne un **espace convivial** où il est possible de s'arrêter, lire, jouer, écouter de la musique, etc. bien que la question des **nuisances sonores** fasse débat. Par ailleurs, les habitants ont tout à la fois de nombreuses idées d'**équipements** pouvant être aménagés sur la promenade mais sont dans le même temps attachés à préserver un **front de mer épuré et qui mette en avant la qualité paysagère exceptionnelle de la baie**. Dans ce cadre, les participants sont divisés quant à l'aménagement d'une **estacade** qui pourrait être un pôle d'attractivité et un espace de convivialité selon certains mais qui pourrait également rompre avec l'esthétisme de la baie selon d'autres. Enfin, les Baulois veulent que **la promenade de mer soit un espace sécurisé et accessible pour tous**.

Animer la promenade et créer des espaces de convivialité :

- Créer des **kiosques** (vente de nourritures, boissons, journaux ; espace musical, etc.),
- Intégrer des **espaces ombragés**,
- Développer des **marchés nocturnes** sur la promenade,
- Favoriser le développement de **spectacles de rues**,
- Développer des **espaces de jeux destinés aux enfants**,
- Aménager des **espaces de pique-nique sur la plage**,
- Augmenter le nombre de **commerces et de restaurants** sur la promenade mais...
- ...Veiller à ce que ces espaces ne produisent pas trop de **nuisances sonores pour les habitants**,

Créer de nouveaux aménagements sur la promenade :

- Préserver et bien positionner les **bancs** sur la promenade pour pouvoir voir la mer sans gêner la marche des piétons,
- Limiter le nombre de **panneaux publicitaires**,
- Privilégier les **marquages au sol** plutôt que les panneaux sur des poteaux qui obstruent les vues,
- Augmenter le nombre de **douches et de sanitaires sur la plage** et améliorer leur qualité,
- Remettre des **cabines de plage** qui faisaient l'identité de La Baule,
- Développer des **casiers de bains** sur la plage,
- Assurer une **couverture WIFI** sur la promenade ainsi que sur la plage,
- Aménager des **bornes de recharge USB** sur la promenade,
- Créer des **espaces de sport urbain**,
- Développer des **équipements destinés aux planchistes**,
- **Équilibrer la répartition des équipements** tout au long de la promenade,
- **Limiter la hauteur des restaurants** situés sur la plage pour ne pas obstruer les vues,
- **Créer une estacade** dans le prolongement de l'avenue Lajarrige qui permettrait de rééquilibrer les pôles d'attractivité à La Baule, pour certains...
- ...Mais qui viendrait rompre l'**esthétisme de la baie pour d'autres**.

Faire respecter les bons usages sur la promenade de mer :

- Tenir son **chien en laisse** sur la plage,
- Trouver un système qui permette le **tri efficace des déchets**,
- Verbaliser les **mauvais comportements**,
- Assurer la circulation de tous, en **sécurité**, de jour comme de nuit,

ENVIRONNEMENT

Les habitants ont partagé leurs attentes et points d'attention en matière de confort climatique, de présence du végétal (plantations, arbres, ombre, ...), de gestion de l'eau, d'énergies, etc. et de faire des propositions pour enrichir le projet. Les participants sont particulièrement attentifs à la **végétalisation** du front de mer qui permettra de **diminuer son caractère minéral** mais qui ne **devra pas obstruer la vue des habitants des immeubles de la promenade** ou encore créer des espaces propices aux **rassemblements bruyants**. Par ailleurs, la **montée des eaux liée au changement climatique** préoccupe particulièrement les habitants qui souhaitent que des aménagements soient pensés en conséquence. Par ailleurs, la question de la **gestion des eaux usées (sanitaires, douches), des eaux de pluie**, etc. est un sujet important pour les Baulois. Enfin, de manière à limiter l'impact environnemental du réaménagement, les participants préconisent la mise en place d'**éclairages plus économes** et l'**utilisation de matériaux durables**.

Végétaliser la promenade

- **Végétaliser la promenade** pour limiter son aspect minéral mais...
- ...**Préserver la vue** des habitants du front de mer,
- **Développer des zones d'ombrage** sur l'ensemble de la promenade et limiter les effets de chaleur,
- **Planter des arbres** sur la plage mais...
- ...Veiller à ce qu'ils ne créent pas des **espaces « d'attroupements bruyants »** sur la plage,
- Séparer les voies de mobilités par un **terre-plein végétalisé**,
- **Diversifier les essences d'arbres**,
- Favoriser les **essences d'arbres peu consommatrices en eau**,
- **Planter des essences d'arbres présentes à La Baule** ou qui l'étaient historiquement,
- Veiller à **ne pas supprimer les arbres et végétaux déjà présents sur la promenade**.

Assurer une meilleure gestion de l'eau :

- **Lutter contre la montée du niveau de la mer** en rehaussant le mur de soutènement,
- **Augmenter le nombre de douches** présentes sur la plage mais...
- ... **Faire attention aux utilisations excessives**.
- **Recycler l'eau des douches** situées sur la plage,
- **Récupérer les eaux de pluie** et les réutiliser pour les besoins de la promenade,
- **Aménager des fontaines et des zones de fraîcheur** pour faire face aux futures canicules,
- **Améliorer la qualité de l'eau de baignade**,
- Eviter la dégradation qualitative et quantitative de l'**ensablement**.

Consommer moins d'énergie :

- **Limiter l'éclairage public** aux horaires liées aux activités humaines,
- **Utiliser des éclairages publics « intelligents »** : détecteur de mouvements par exemple,
- **Utiliser l'énergie solaire** comme source d'alimentation pour l'éclairage public de la promenade.

Utiliser des équipements durables et renouvelables :

- Préférer l'utilisation de matériaux durables et renouvelables,
- Favoriser l'utilisation du bois pour la production du mobilier urbain,
- Utiliser des matériaux produits à proximité de La Baule ou a minima en France pour rénover le front de mer,
- Améliorer la perméabilité des sols.

Développer une meilleure gestion des déchets :

- Augmenter le nombre de poubelles sur la plage et la promenade et faciliter leur utilisation,
- Augmenter le nombre de sachets dédiés aux déjections canines,
- Limiter le nombre de mégots sur la plage en **interdisant aux usagers de fumer sur la plage** comme à Pornichet.

SYNTHESE ET QUESTIONS / REPONSES

Une restitution par thématique a été produite en direct par Res publica et partagée avec l'ensemble des participants afin que ceux-ci puissent prendre connaissance des différents travaux produits par tables et réagir.

Ils ont posé un certain nombre de questions sur les sujets évoqués en synthèse mais aussi d'autres questions complémentaires retranscrites ci-après et ayant fait l'objet d'une réponse étayée par Loïc MARESCHAL, directeur de projet et fondateur de l'agence Phytolab.

- **Êtes-vous en relation avec la direction des affaires maritimes afin d'étudier la montée des eaux dans les prochaines années ? Notamment dans le cadre de l'étude de la faisabilité d'une estacade ?**

Phytolab est en contact régulier avec les services de l'Etat, notamment concernant les questions de maintien et préservation du trait de côte. Ce diagnostic géotechnique est en cours qui doit préciser l'état de conservation du mur de soutènement. Des échanges concernent également la délimitation du domaine public maritime (DPM). En effet, la délimitation actuelle s'étend de façon inexplicable jusqu'au remblai et ne reflète donc plus la réalité de la situation existante. La nouvelle délimitation est en cours avec la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Enfin, concernant la montée des eaux, les aménagements prévus se feront dans le respect du Plan de prévention des risques naturels littoraux (PPRL). En complément, Phytolab anticipe d'ores et déjà les possibles évolutions réglementaires liées aux travaux effectués par le GIEC r.

- **Concernant la sécurité, est-ce vrai que les véhicules de secours rouleront sur la promenade dédiée aux piétons ?**

Non, les véhicules de secours n'emprunteront pas l'allée piétonne. Le groupement de maîtrise d'œuvre a rencontré l'ensemble des services de secours : SDIS, PN, PM et CRS. Pour l'instant, leurs attentes concernent essentiellement la création de places de stationnement dédiées au droit des postes de secours de la plage qui centralisent aussi bien le service de secours que celui de police. Concernant les véhicules de secours, ils circuleront sur la chaussée comme tout autre véhicule. Cependant on est en train d'étudier la possibilité qu'ils puissent, de façon très exceptionnelle, circuler sur la piste cyclable quand les voies de circulation seraient pour une raison ou une autre totalement congestionnées.

- **Serait-il possible que les panneaux publicitaires soient intégrés au terreplein central végétalisé ?**

Le souhait du groupement serait au contraire d'éviter tout panneau publicitaire sur la promenade [*vifs applaudissements dans la salle*]. Selon le groupement, ce qui doit guider l'implantation du mobilier urbain de manière générale c'est d'abord la nécessité de libérer l'espace public et d'ouvrir les vues. Le terreplein central n'a pas vocation à être surchargé.

- **Serait-il possible de poursuivre la promenade piétonne au-delà de l'étier ?**

Ce secteur ne se situe pas dans le périmètre du projet.

- **Concernant la gestion de l'eau sur la plage, allez-vous réellement augmenter le nombre de douches ? Parce qu'il est évident que c'est un facteur positif en termes d'hygiène mais ça consomme beaucoup d'eau...**

Le groupement n'a pas encore approfondi cette question, ce sera un sujet d'étude très prochainement. L'expérience des projets littoraux en la matière, démontre plutôt la tendance à la suppression des douches de plage qui consomment beaucoup d'eau.

- **Concernant la gestion des déchets, qu'allez-vous faire pour la signalétique des poubelles sur la plage ? Aujourd'hui c'est totalement incompréhensible...**

- **Ne faudrait-il pas tout simplement enlever les poubelles ? De manière générale, il faut régler les problèmes d'incivilités : vélos à contresens, sacs poubelles laissés à même le sol, mégots de cigarette jetés par terre, etc. Pourquoi ne pas mettre un robot qui détecterait les incivilités et avertirait les promeneurs ?**

A noter : ces questions relèvent davantage de la gestion quotidienne des incivilités par la municipalité. En revanche le groupement va en effet se pencher sur la question de la gestion des déchets dans le cadre de l'aménagement de la promenade.

- **Quid des aménagements sur l'esplanade Benoit qui n'a pas le même statut que le reste de la promenade de mer ?**

Effectivement, l'esplanade Benoit a un statut très particulier d'espace privé avec une convention de passage contractualisé avec la municipalité. C'est une séquence très différente du reste de la promenade. A ce stade, des échanges ont lieu avec les propriétaires de l'esplanade Benoit. Pour le moment, aucune évolution importante n'est programmée sur ce secteur ; il s'agira plutôt de travailler sur le mobilier urbain, les revêtements de sol, les accès à la plage, etc.

- **L'ancienne municipalité avait déjà engagé des études pour la requalification du front de mer, pourquoi tout recommencer plutôt que de reprendre ces études ?**

L'idée n'est pas de tout reprendre à zéro, mais d'aller plus loin. La nouvelle municipalité de La Baule a voulu enrichir le projet de nouvelles ambitions et bien réfléchir le projet dans toutes ses composantes. L'innovation, la concertation, par exemple, sont ainsi portées par les nouveaux élus. La continuité est garantie puisque c'est Phytolab, déjà, qui avait réalisé les études préliminaires pour l'ensemble du front de mer de Pornichet et de La Baule.

- **Il faut prendre en compte la question de l'ensablement de la baie. Est-ce que des camions vont continuer de ramener du sable du côté de Pornichet ?**

Le groupement intègre le bureau d'études Artelia dont le pôle « Environnement » est en charge du suivi des mouvements de sable à La Baule depuis 2002. C'est donc un sujet bien connu. Si l'on veut simplifier les choses, la tendance des mécaniques hydro sédimentaires de la baie est la suivante : il y a trop de sable sur les côtés (on parle d'accrétion) et ça se creuse au milieu (érosion). Mais ce qu'il faut retenir, c'est que le stock de sable, lui, est constant. Et c'est une chose très importante que de préserver ce stock car le sable constitue la première et la meilleure des protections face à la montée des eaux. C'est pourquoi nous commençons à étudier l'opportunité de favoriser ponctuellement l'apparition d'un milieu dunaire, notamment au niveau de l'esplanade Benoit. Les dunes sont des dispositifs naturels, simples et efficaces de maintien et reconstitution des stocks de sable sur un haut de plage.

- **la végétalisation mise en place ne va-t-elle pas va venir obstruer la vue des habitants du front de mer ?**

Aujourd'hui, il y a deux objectifs contradictoires : avoir une promenade généreusement plantée pour gommer le caractère minéral du remblai et atténuer la rupture qu'impose le front bâti et d'un autre côté, limiter la hauteur des végétaux pour préserver la vue des riverains sur l'océan. C'est un sujet sur lequel nous sommes particulièrement mobilisés. Il est difficile de parler d'une hauteur limite à propos des arbres car naturellement ils croissent au cours de leur vie, on a affaire là au vivant. Toutefois, le groupement a bien conscience des préoccupations que cela génère pour les habitants des rez-de-chaussée et des 1^{ers} étages, le sujet reste délicat.

- **Les estacades peuvent être magnifiques, comme à Andernos-les-Bains, : il faut en faire une à La Baule. En plus, il est nécessaire de désengorger l'avenue de Gaulle donc il faut que l'estacade soit dans le prolongement de l'avenue Lajarrige pour rééquilibrer ces deux pôles.**

L'estacade est une initiative des élus de la nouvelle municipalité et n'est pas intégré dans le projet. Cela nécessitera l'accord des services de l'Etat, et le groupement ne souhaite pas que cela retarde le projet de requalification de la promenade de mer. Ces deux projets (la Promenade de mer et l'estacade) seront donc étudiés de manière indépendante. Nous pensons en effet qu'il est possible de rééquilibrer l'attractivité entre l'avenue De Gaulle et l'avenue Lajarrige par le projet de la Promenade de mer en premier lieu, ce qui pourra justement appuyer le projet d'estacade dans un second temps.

- **Combien va coûter le projet au total ?**

Pour l'instant, il est estimé à environ 30 millions d'euros. Ce qui pourrait augmenter le coût concerne l'ouvrage de soutènement : des études sont en cours pour déterminer cela.

Premiers enseignements concernant la synthèse des contributions :

Loïc MARESCHAL souligne plusieurs éléments relatifs aux travaux en sous-groupes :

- Il invite à se méfier de « l'effet couloir » : plus on sépare les mobilités (les rollers d'un côté, les piétons d'un autre, les cyclistes encore d'un autre, etc.) plus on prend de la vitesse sur ces mêmes couloirs. Il est ensuite difficile de les traverser. Il ne faut donc pas uniquement penser le projet de manière longitudinale mais aussi de manière transversale. L'objectif restant de créer une promenade apaisée. Il se montre confiant concernant les nuisances sonores pour les habitants des immeubles du front de mer. Le passage à une vitesse à 30 km/h ainsi que la modification des revêtements pourraient nettement diminuer les nuisances sonores. Concernant les usages de l'espace public, il faut veiller à ne pas trop encombrer les lieux avec de trop nombreux équipements : des aménagements sobres, simples, efficaces, qui révèlent la beauté des lieux. Parce que la véritable star du projet c'est la baie, c'est elle qu'il faut mettre en valeur [*vifs applaudissements dans la salle*].

Res publica remercie l'ensemble des participants et leur donne rendez-vous début 2022 pour un nouveau temps de travail au format atelier sur les scénarii d'aménagement du projet.

L'atelier est suivi d'un pot de clôture.
